

# Bulletin départemental des écoles

2007/6  
septembre 2007

## SOMMAIRE

### *Informations administratives*

- Mises à disposition de la Polynésie Française de personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2008
- Candidatures à des postes dans les établissements de la mission laïque française à l'étranger – Année scolaire 2008/2009
- Candidatures des professeurs des écoles et des instituteurs à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger Année scolaire 2008/2009
- Affectations des personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré en Nouvelle Calédonie, à Wallis et Futuna et à Mayotte pour la rentrée 2008
- Cure thermale
- Congés bonifiés 2008/2009
- Accueil des personnels
- Inscription Premier concours interne de recrutement de Professeurs des écoles
- Accidents élèves

### *Informations pédagogiques*

- Communiqué du Conseiller pédagogique TICE 1<sup>er</sup> degré
- Communiqué de la Conseillère pédagogique langues vivantes
- Communiqué de la Conseillère pédagogique éducation musicale
- Communiqué de la Coordinatrice départemental « École et Cinéma »
- Communiqué du Correspondant départementale « Sécurité Routière »
- Communiqué de la Conseillère pédagogique « Maîtrise de la langue »

### *Divers*

- Campagne «Mets tes baskets et bats la maladie »
- Téléthon
- Concours « Dessine moi ta commune »
- Opération à l'école de la forêt
- Le Webzine du Muséum d'Auxerre
- Maintenance du logiciel documentaire BCDI École

## **Mises à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré – Rentrée 2008**

Note de service 2007-122 du 23/07/2007 – BO n° 31 du 6 septembre 2007

Les personnels désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier accompagné des pièces justificatives à l'IEN de leur circonscription avant le 1<sup>er</sup> octobre 2007.



### **Candidatures à des postes dans les établissements de la mission laïque française à l'étranger Année scolaire 2008/2009**

Voir BOEN n° 31 du 6 septembre 2007

J'attire votre attention sur les modalités de demande de dossier de candidature à des postes dans des établissements de la mission laïque à l'étranger.



### **Candidatures des professeurs des écoles et des instituteurs à un poste relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger – Année scolaire 2008/2009**

Note de service n° 2007-130 du 30/07/2007 – BO n° 31 du 06/09/2007

Les personnes désirant poser leur candidature doivent adresser leur dossier en double exemplaire, accompagné des pièces justificatives à l'IEN de leur circonscription pour le 2 octobre 2007.



### **Affectations des personnels enseignants spécialisés du 1er degré en Nouvelle Calédonie, à Wallis et Futuna et à Mayotte pour la rentrée 2008**

Texte signalé : note de service n° 2007-124 du 23/07/2007 – BO n° 31 du 6 septembre 2007

Il est rappelé que seuls peuvent postuler sur ces postes les professeurs des écoles et instituteurs spécialisés titulaires du CAEAA/CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS ou du diplôme de psychologie scolaire, et ayant satisfait à l'obligation d'exercice des 3 années consécutives au titre de la spécialisation acquise.

La date limite de dépôt des dossiers à l'Inspection Académique, division des personnels (DIPER 1/1) est fixée au 1er octobre 2007.



### **Cure thermique**

Texte signalé : circulaire du 30/01/1989 sur la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'État contre les risques maladie et accidents de service, – alinéa 6, 4, 3.

Il est rappelé aux enseignants que les congés pour cure thermique sont accordés soit au titre d'une disponibilité pour convenance personnelle, soit au titre des congés payés (vacances scolaires).

Un congé de maladie ne peut être accordé pour une cure thermique qu'après expertise médicale attestant que la cure est liée au traitement d'une maladie dûment constatée mettant le fonctionnaire dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions.

En conséquence, les enseignants souhaitant faire une cure thermique hors vacances scolaires sont priés de déposer leur demande suffisamment tôt pour qu'une expertise médicale puisse être demandée avant leur départ.

Dans le cas contraire, la cure leur sera accordée dans le cadre d'une disponibilité sans traitement.



### **Congés bonifiés 2008/2009**

Les personnes ayant des intérêts moraux et matériels outre-mer qui désirent bénéficier d'un congé bonifié (congé attribué tous les 3 ans) doivent faire une demande de dossier par fax (03 80 44 87 53) au Rectorat de Dijon, bureau DIBAPP 1.

L'imprimé qui leur sera adressé devra parvenir dûment complété, signé et accompagné de toutes les pièces justificatives à l'Inspection Académique (DIPER) sous couvert de l'IEN de circonscription impérativement :

- avant le 17 novembre 2007 pour les congés à prendre durant la période du 1er avril au 31 octobre 2008 ;
- avant le 16 février 2008 pour les congés à prendre durant la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2009.



## Accueil des personnels

Les personnels nouvellement nommés dans le département de l'Yonne peuvent se connecter sur le site du Rectorat, rubrique : Actions sociales d'initiative académique (A.S.I.A)

Ils pourront obtenir tous les renseignements nécessaires, déterminer leurs droits, et télécharger les dossiers : <http://prestationsociales.ac-dijon.fr>



### Inscription premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Références :

- décret 90-680 du 1<sup>er</sup> août 1990 modifié
- notes de service ministérielles n° 93-079 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993) et n° 93-105 du 5 janvier 1993 (BO n° 7 du 18 janvier 1993)

L'arrêté ministériel du 11 avril 2007 fixe la date nationale de l'épreuve écrite d'admissibilité au **mercredi 12 mars 2008**.

Condition d'inscription : peuvent se présenter au premier concours interne les instituteurs titulaires qui justifient de trois années de services effectifs en cette qualité au 1<sup>er</sup> septembre 2007.

Aucune limite d'âge n'est exigée. Un(e) candidat(e) ne peut s'inscrire au titre d'une même session qu'à l'un des concours suivants : concours interne ou concours externe.

Date d'inscription : l'inscription s'effectue en deux phases :

- **Première phase** : Inscription  
Vous vous inscrivez par internet\* du jeudi 13 septembre 2007 à partir de 12 heures au mardi 23 octobre 2007 avant 17 heures, heure de Paris
- **Seconde phase** : Confirmation d'inscription  
À l'aide du numéro d'inscription qui vous a été attribué lors de la première phase, vous confirmez votre inscription par internet\* du Mardi 30 octobre 2007 à partir de 12 heures au mardi 13 novembre 2007 avant 17 heures, heure de Paris

\*Adresse d'inscription et de confirmation par internet : <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1>

Toutes indications vous seront données sur la marche à suivre pour vous inscrire.

Le nombre de postes mis au concours sera précisé ultérieurement.



### Accidents élèves

**Rappel** : les accidents scolaires doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une « déclaration d'accident scolaire » transmise à l'Inspection Académique DIVEEC 1 sous couvert de l'IEN (modèle joint).

D'autre part, il est également **indispensable** de saisir les informations dans les jours qui suivent l'accident **sur le site internet** : <http://enquetes.orion.education.fr/baobac/primaire>.

Toutefois, les écoles ne possédant pas de connexion à Internet doivent compléter le document joint (**et uniquement ce dernier**), et le transmettre dûment complété avec la déclaration d'accident à l'Inspection Académique sous couvert de l'IEN.

**Attention ! Un accident ne doit être signalé que s'il entraîne au minimum une consultation médicale ou hospitalière.**



### Communiqué du conseiller pédagogique TICE 1er degré

#### Ressources pour la mise en œuvre du B2i

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication est désormais l'un des sept piliers du socle commun de connaissances et de compétences qui doit être acquis à la fin de la scolarité obligatoire.

Intégré depuis 2002 dans les programmes de l'enseignement primaire et actualisé en 2006, le *Brevet informatique et internet* (B2i) est l'instrument qui permet d'évaluer cette maîtrise.

Afin de faciliter le travail des enseignants dans ce domaine, et en complément du plan national systématique de protection des élèves (circulaire *Usage de l'internet dans le cadre pédagogique et protection des mineurs*, BOEN du 26 février 2004), des ressources spécifiques leur sont proposées.

C'est notamment le cas du programme *Vinz et Lou sur internet* réalisé avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale et de la Commission européenne dans le cadre du projet *Confiance*, disponible sur le site Educnet, à l'adresse : <http://www2.educnet.education.fr/primaire/>.

Ce programme peut se révéler particulièrement utile pour travailler avec les élèves le domaine 2 du B2i (*adopter une attitude responsable*) et les sensibiliser aux enjeux et aux risques de l'internet.

Pour répondre à l'attente de nombreux enseignants du premier degré, les ressources du programme *Vinz et Lou sur Internet* jusqu'ici disponibles seulement en ligne, seront diffusées sous la forme d'un cédérom, encarté dans le catalogue du CNDP distribué à chaque école, lors de cette rentrée scolaire.

À cette occasion, un concours sera proposé, invitant les classes à raconter une courte histoire à partir de leur expérience d'internet. Un jury sélectionnera les meilleures histoires qui seront mises en images par les auteurs des animations de *Vinz et Lou*, et publiées.

La disponibilité de la ressource sur cédérom et l'organisation du concours ont également pour vocation de susciter la mise en œuvre de scénarios pédagogiques, qui pourront être intégrés à la base de pratiques pédagogiques mutualisées *PrimTICE* (<http://primtice.education.fr/>). Cette mise en partage permettra à l'ensemble des enseignants d'échanger leurs pratiques sur ce thème.

*Information transmise par Claude Delagoutte, conseiller pédagogique TICE 1<sup>er</sup> degré*  
[claude.delagoutte@ac-dijon.fr](mailto:claude.delagoutte@ac-dijon.fr), tél. 06 89 85 55 41



### **Communiqué de la Conseillère pédagogique Langues vivantes**

La conseillère pédagogique s'appelle maintenant : Dominique ZUINGHEDAU  
[dominique.zuinghedau@ac-dijon.fr](mailto:dominique.zuinghedau@ac-dijon.fr)

À Sens, des malles sont à disposition des collègues dans les bureaux de Sens 1 et 2.

À Avallon, il existe une malle qui circule dans les écoles : se renseigner à la circonscription.

À Auxerre, des méthodes et des albums sont disponibles à l'IA, bureau 204 : se servir même en l'absence de la CPD mais noter les emprunts dans le cahier à cet effet. L'emprunt ne doit pas excéder un mois quel que soit l'ouvrage.

D'autres renseignements d'exploitations d'ouvrages se trouvent sur le site de l'IA.



### **Communiqué de la Conseillère pédagogique Éducation musicale**

Des cycles d'ateliers musique seront proposés tout au long de l'année dans différents lieux du département.

#### **Atelier de Chant choral :**

**Contenu :** Chanter pour son plaisir. Acquérir un répertoire sur le thème chanson française, cycles 2 et 3.

**Niveau :** Aucun niveau en musique n'est requis.

**Lieu :** École de Cerisiers.

**Date :** 5 séances, le **vendredi soir** après la classe, de 17 h 00 à 18 h 00.

**Période :** du 28 septembre 2007 jusqu'au 26 octobre inclus.

et

**Lieu :** Pôle Arts et Culture (Auxerre).

**Date :** 4 séances, le **vendredi midi**, de 12 h 15 à 13 h 15.

**Période :** du 28 septembre 2007 jusqu'au 19 octobre inclus.

Contact : Olivia Le Gros

Courriel : [olivia.le-gros@ac-dijon.fr](mailto:olivia.le-gros@ac-dijon.fr)

### **INFORMATIONS**

#### **Noël bourguignon à Auxerre**

Dans le cadre de l'organisation maintenant traditionnelle du Noël Bourguignon à Auxerre, un concert a lieu chaque soir de 18 h à 19 h à l'église Saint Eusèbe.

Cette année encore, une possibilité est offerte aux classes qui le souhaiteraient de chanter en première partie des concerts quelques chansons du répertoire de Noël.

*Pour renseignements, inscription, aide à l'élaboration du répertoire, ou accompagnement pour participer à ce projet, contactez la CPEM.*

#### **Projet les enfants chantent : des classes primaires associées à la maîtrise de Rennes**

À l'occasion de leur passage dans l'Yonne, les enfants de la maîtrise de Rennes offrent un concert exceptionnel et gratuit au public scolaire du secteur de Vézelay, le **mardi 23 octobre** à 11 heures, **Basilique de Vézelay**.

En partenariat avec Musique Danse Bourgogne, l'Inspection Académique de l'Yonne propose à une ou deux classes du secteur de chanter avec eux.

Un travail préparatoire pour ces chants communs sera réalisé dans les semaines précédentes avec la CPEM.

*Pour tout renseignement ou vous inscrire pour assister au concert, contactez la CPEM.*

Courriel : [olivia.le-gros@ac-dijon.fr](mailto:olivia.le-gros@ac-dijon.fr)

Téléphone : 03 86 72 20 57

Courrier : Inspection Auxerre IV

12 bis boulevard Gallieni

BP 66

89011 Auxerre Cedex

### ***Becs, anches et pavillons***

Un spectacle musical jeune public autour de la clarinette présentant un grand intérêt pédagogique. À l'Escale à Migennes, le mardi 16 octobre, pendant le temps scolaire. Ce spectacle sera ensuite en tournée dans l'Yonne.

Renseignements auprès de l'ADDIM 89, tél. 03 86 46 56 56.



## **Communiqué de la Coordinatrice départementale École et Cinéma**

### **Rentrée d'École et Cinéma**

- \* Suite au nombre très important de nouveaux inscrits au dispositif *École et Cinéma*, aucune inscription supplémentaire ne pourra être prise en septembre.
- \* Les classes préinscrites en juin sont retenues. La circulation des films va être organisée dans les prochains jours. Vous trouverez les plannings des projections sur le site de l'IA début octobre. Attention ! Aucun envoi papier, pensez à consulter le site régulièrement !
- \* Formation.  
Le stage *École et Cinéma*, sélection grands, se déroulera les 9,11 et 12 octobre 2007. Le stage *École et Cinéma*, sélection petits, aura lieu les 25, 26 octobre et 8 novembre 2007. Le nombre de places a du être limité à 15. Cette année, les enseignants retenus pour la formation en seront informés très rapidement.

*Pour tout renseignement complémentaire, Patricia Lamouche, coordinatrice départementale reste à votre disposition chaque lundi matin au 03 86 72 20 08.*



## **Communiqué du Correspondant départemental Sécurité Routière**

### **Attestation de Première Éducation à la Route (APER)**

Afin d'aider les enseignants à préparer avec leurs élèves l'**attestation de première éducation à la route (APER)**, des ressources sont disponibles sur le site de l'Inspection académique de l'Yonne (<http://ia89.ac-dijon.fr/>), « Le dossier Sécurité ». Vous pourrez prendre connaissance de la circulaire qui s'y applique, trouver une aide pédagogique sur le site Eduscol et consulter des documents réalisés par l'équipe EPS départementale qui vous permettront de réaliser des actions afin de valider les compétences au programme de l'APER.

### **Actions de sensibilisation à la sécurité routière**

Parce que la préparation à l'APER ne peut se faire sans être accompagnée d'une **sensibilisation des élèves aux dangers de la route**, les écoles sont invitées à proposer des actions de sécurité routière avec ou sans l'aide d'intervenants extérieurs. Une aide financière peut être accordée dans le cadre du **Plan Départemental d'Actions Sécurité Routière (PDASR)**, un appel à projets parviendra prochainement dans toutes les écoles. Toute action de sensibilisation à la sécurité routière doit être communiquée à l'inspection académique afin d'être transmise au pôle sécurité routière de l'Yonne.

*Vous pouvez joindre le correspondant départemental pour le 1<sup>er</sup> degré par téléphone au 03 86 72 20 39 ou par courrier électronique ([cpdeps@ac-dijon.fr](mailto:cpdeps@ac-dijon.fr)).*



## **Communiqué de Murielle Karotsch, conseillère pédagogique départementale Maîtrise de la langue**

Un fond de **littérature de jeunesse** a été constitué par l'Inspection Académique. Les ouvrages peuvent être prêtés aux écoles pour une durée maximum de six semaines. Leur liste est consultable sur le site de l'Inspection Académique.

Pour tout renseignement contacter Murielle KAROTSCH au 03 86 72 20 54 ou au 06 72 81 20 89 ou bien encore par courriel [mdl89@ac-dijon.fr](mailto:mdl89@ac-dijon.fr)

Si vous souhaitez, avec votre classe, participer à un **prix littéraire**, vous pouvez encore vous inscrire :

- jusqu'à fin septembre pour le **Prix des incorruptibles** <http://www.lesincos.com/>
- jusqu'au 3 octobre à **Tatoulu**, le prix littéraire des écoliers <http://www.tatoulu.org/>

*Pour les classes qui le souhaiteraient, des « finales locales » pourraient être organisées. Prendre contact avec Murielle Karotsch au 03 86 72 20 54 ou 06 72 81 20 89 ou bien encore par courriel [mdl89@ac-dijon.fr](mailto:mdl89@ac-dijon.fr)*

### **Mise en place d'un comité de lecture**

En partenariat avec l'association des incorruptibles, un comité de lecture va être mis en place dans le département, afin de procéder à la sélection d'ouvrages qui pourrait être proposés pour la sélection CE1 du *Prix des incorruptibles 2008/2009*. Les collègues qui participeront à ce comité de lecture s'engagent à lire une vingtaine de livres et à participer aux réunions d'échanges qui seront organisées (pas plus de quatre dans l'année).

Pour plus de renseignements, prendre contact avec Murielle Karotsch au 03 86 72 20 54 ou au 06 72 81 20 89 ou bien encore par courriel [mdl89@ac-dijon.fr](mailto:mdl89@ac-dijon.fr)

### **La Page des écoliers**

Les collègues qui souhaitent participer à cette expérience journalistique (rédaction d'une page, envoi d'articles, de photos...) peuvent encore s'inscrire pour l'année scolaire en cours.

Prendre contact avec Murielle Karotsch au 03 86 72 20 54 ou au 06 72 81 20 89 ou bien encore par courriel [mdl89@ac-dijon.fr](mailto:mdl89@ac-dijon.fr)

### **Cascades d'écriture**

Depuis plusieurs années, l'association *Délires de lire Plaisirs d'écrire* propose une « aventure » d'écriture reposant sur le système « boule de neige ».

Cette année, le thème retenu pour les cascades d'écriture est :

#### **les personnages célèbres**

Qu'est-ce qu'une cascade ? C'est un conte, une poésie, un policier, un délire, une pièce de théâtre, une chanson, tous écrits en trois étapes par des participants successifs et inconnus les uns des autres. Les auteurs se découvrent à l'occasion d'une fête où sont présentées les productions.

*Pour tout renseignement complémentaire et inscription, allez sur le site de la MJC de Sens et cliquez sur l'onglet Délires de lire Plaisirs d'écrire <http://www.mjc-sens.com/>*



### **Campagne Mets tes baskets et bats la maladie**

L'association européenne contre les leucodystrophies (ELA) organise une opération *Mets tes baskets et bats la maladie*.

Les directeurs (-trices) d'école qui souhaitent participer à cette opération peuvent s'inscrire en ligne sur le site :

<http://www.ela-asso.com/>



### **Téléthon**

L'Association française contre les myopathies lutte pour vaincre les maladies neuromusculaires rares, à ce jour incurables, lourdement invalidantes et pour la plupart d'origine génétique.

Cette association met gratuitement à disposition de la communauté éducative tout un ensemble d'outils pédagogiques : livret, fiches, poster, outil vidéo.

Les enseignants intéressés peuvent faire une demande par l'intermédiaire du site <http://www.education.telethon.fr/>

*Pour plus amples informations, il convient de contacter : Claude Piton [cpiton@afm.genethon.fr](mailto:cpiton@afm.genethon.fr)  
Tél. 01 69 47 34 59*



### **Concours Dessine-moi ta commune**

Ce concours est organisé par l'association des maires de France dans le cadre de la célébration du centenaire de l'association des maires de France.

Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes générations sur le rôle de la commune comme vecteur de citoyenneté. C'est un moyen d'amener les élèves à s'intéresser au fonctionnement de leur commune. Il débutera à la rentrée scolaire 2007, est ouvert aux élèves du cours élémentaire et cours moyen des écoles élémentaires publiques et privées sous contrat.

La date limite du dépôt de candidatures est fixée au 5 octobre 2007.

*Vous trouverez en annexe le règlement du concours et la lettre ministérielle du 16 mai 2007*



### **Opération À l'école de la forêt**

À l'école de la forêt soutient et finance des projets proposés par les écoles élémentaires et maternelles concernant les espaces arborés voisins.

Il s'agit de faire découvrir, dès les classes maternelles et élémentaires, les notions essentielles de protection et de gestion des espaces boisés, par une imprégnation physique, sensorielle et intellectuelle, les milieux boisés étant pris comme supports d'enseignement et lieux de pédagogie active.

Les actions menées s'inscrivent dans une action d'éducation à l'environnement et au développement durable et doivent tendre à faire naître chez les enfants le souci de l'environnement et plus particulièrement de la forêt.

Ce sont les maîtres qui proposent les projets envisagés avec leur classe. Les projets doivent contenir une description présentant les étapes et les orientations pédagogiques ainsi qu'un budget prévisionnel (formulaire à remplir).

Pour se procurer le formulaire et pour tout renseignement, s'adresser

- ✓ aux deux correspondants départementaux pour l'opération :
  - Mme Francette EDET  
Centre départemental IUFM, 24, rue des Moreaux 89000 Auxerre [f.edet@laposte.net](mailto:f.edet@laposte.net)
  - M. Christophe MOUY  
ONF 1, rue Servandoni 89580 Coulanges-la-Vineuse [christophe.mouy@onf.fr](mailto:christophe.mouy@onf.fr)
- ✓ ou au délégué régional :  
Bruno HENNOQUE  
Centre ressources sciences au CDDP 89000 Auxerre 03 86 52 93 35
- ✓ ou au secrétaire départemental de l'OCCE :  
Patrice SONNET 03 86 52 63 55

*Les projets devront être envoyés à l'un des correspondants départementaux avant le 10 octobre 2007*



### **Le webzine du Muséum d'Auxerre**

**Numéro 1 - 15 juin 2007 – Revue annuelle du service pédagogique**

**Bonjour à tous !** Tout d'abord, ce qui a été fait dans l'année 2006-2007  
par le service pédagogique pour vous :

#### **EXPOSITION**

❖ De septembre à février, l'exposition ***La Terre se fâche*** a accueilli un public très intéressé de tous niveaux scolaires (7 307 entrées). L'installation de l'exposition s'est faite en présence des élèves de terminale S et première S du lycée Louis Davier.

Une conférence de François Le Guern, chercheur au CNRS, a permis à des élèves de première S du lycée Fourier et de 4ème du collège Bertin de comprendre le métier de géologue et de se familiariser avec des volcans lointains.

❖ De février à juin, l'exposition sur l'Égypte ***Le Nil, source de vies*** a eu aussi un franc succès (6 732 entrées). Les momies de chat, de crocodiles et d'épervier et les magnifiques planches botaniques prêtées par le muséum de Dijon ont intéressé les petits comme les grands. 2 201 enfants ont joué les petits scribes à l'atelier hiéroglyphes.

#### **FORUMS**

❖ Le muséum a participé au ***Forum du patrimoine*** organisé par le CDDP de l'Yonne (22 et 23 mars), puis à la manifestation ***Les pieds sur terre et la tête dans les étoiles*** à Villeneuve sur Yonne (22 juin).

Ce fut l'occasion de faire connaître notre action et surtout de montrer les ressources du muséum utilisables pour illustrer vos activités pédagogiques et vos cours.

Le record de prêt revient cette année au sac Dino-fossilisation, et un petit nouveau est né : le sac Égypte.

#### **FORMATION**

❖ L'***IUFM*** nous a rendu une petite visite, comme l'année précédente. Nous avons aussi aidé deux étudiants dans le montage d'un ***projet pédagogique*** (BTS lycée de la Brosse) sur les insectes en classe primaire.

- ❖ Un seul regret : le stage sur les oiseaux, pour les enseignants, en partenariat avec Alterrebourgogne a été annulé faute de candidats intéressés !

Mais nous avons des projets plein la tête pour 2007-2008 !

Cet été, place à l'artiste animalier Kennett et à l'exposition *L'Animal dans la peau !* Puis viendra la rentrée.

#### EXPOSITIONS

Bien sûr, deux expositions sont en cours de préparation :

- ❖ ***La communication animale*** (les signaux pour se défendre, se reproduire...) du 16 septembre à la mi-février.
- ❖ **« Les pôles »**, leurs pingouins et leurs manchots vous attendront de février à juin.

L'espace *Science actu* recevra successivement, les expositions de la *Cité des sciences et de l'industrie* de la Villette :

- *Quand l'Afrique s'éveillera*
- *Le Suicide sous l'œil des scientifiques*
- *Les Pôles sous surveillance*

#### ANIMATIONS

**Hector, l'arbre mort** plante ses activités sur la forêt au premier étage du muséum dès le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

À la rentrée, Hector sera disponible en prêt pour les écoles, collèges et lycées. Si votre salle de classe a une hauteur sous plafond d'au moins 2,10 m, pas de problème, Hector pourra venir à vous ! Durant l'été, Hector est accompagné d'un jeu de reconnaissance des arbres dans le parc du muséum.

**Sur les pas de M. Lecoindre**, et parce que nous sommes tous concernés dans nos programmes (école primaire, collège, lycée), un atelier **Classification des êtres vivants** vous sera proposé en liaison avec l'exposition sur la communication : comment classer le tigre, la marmotte, le tétras-lyre, les abeilles et la salamandre ?

#### FORMATIONS

- ❖ Un **stage sur la classification** est prévu au muséum, en partenariat avec Alterrebourgogne, au mois d'avril pour les enseignants.
- ❖ Les futurs professeurs de l'IUFM seront conviés à une visite : **Connaissance du muséum** comportant une présentation des techniques de naturalisation et la visite des collections et de la bibliothèque (parmi les livres anciens se glissent des revues scientifiques pour tous les niveaux scolaires et des livres d'activité pour illustrer des notions de cours de tous niveaux). Les outils pédagogiques empruntables seront alors présentés.

#### ET COMME D'HABITUDE...

Nous renouvellerons nos actions : participation aux forums, et à tout ce qui relie l'éducation nationale au muséum, et comme toujours, nous serons ravies d'accueillir tous les enseignants dans les murs du musée.

**Des visites pédagogiques sont d'ailleurs organisées pour chaque exposition (Communication animale : les mercredis 19 et 26 septembre 2007 à 10 h).**

Les dossiers pédagogiques seront mis en ligne pour vous.

Guettez vos mails, votre BDE, votre site Ressources culturelles académiques et le Plan de formation, pour avoir le calendrier exact de toutes ces manifestations.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin :

Service pédagogique du Muséum d'histoire naturelle

**Danièle Louis** (vendredi matin)

**Evelyne Fontaine** (vendredi après-midi)

5 rue Vauban, AUXERRE

03 86 72 96 40

[museum.mairie@auxerre.com](mailto:museum.mairie@auxerre.com)



#### Maintenance du logiciel documentaire BCDI École

Vous trouverez en annexe le document de Monsieur Patrick MARGUERON.



**L'Inspecteur d'Académie  
Directeur des Services Départementaux  
de l'Éducation Nationale de l'Yonne**

**Jean-Michel HIBON**